

Règlement : Le Bowling La Fonderie de Pont-Audemer organise, en collaboration avec l'Ecole de Bowling de Saint-Lô, un tournoi homologué par la FFBSQ, ouvert à tous les joueurs et joueuses en règle avec celle-ci. Tous les règlements de la FFBSQ s'appliquent pour cette compétition et les cas non prévus par le présent règlement seront tranchés par l'arbitre et/ou l'organisateur.

Handicap : Les handicaps seront relevés sur le dernier Listing en cours de validité. Le handicap sera calculé sur les deux joueurs. Les égalités seront départagées selon l'article 22 du Règlement Sportif.



Ce tournoi est ouvert aux 30 premières équipes inscrites.

Les réservations seront reçues uniquement par mail : sionville.philippe@orange.fr et confirmées par le règlement des droits d'inscription, au plus tard 15 jours après la réservation, à l'attention de :

Philippe Sionville 655, rue de la Mésangère 27800 – SAINT-VICTOR-D'EPINE
Toutes les inscriptions seront définitives 1 semaine avant le tournoi (sauf si liste d'attente)

Engagement : Les frais d'engagements s'élèvent à 160,00 € par équipe (soit 80,00 € par joueur). Les règlements doivent s'effectuer uniquement par chèques libellés à l'ordre du « **ECOLE de BOWLING de SAINT-LÔ** »

DEROULEMENT - 14 PARTIES POUR TOUS

SAMEDI : 8 parties, réparties en 2 séries de 4 parties, avec décalage de 5 pistes vers la droite à l'issue de la première série.

DIMANCHE : 6 parties, réparties en 2 séries de 3 parties, avec décalage de 5 pistes vers la droite à l'issue de la première série.

Le classement se fait sur l'ensemble des 14 lignes de la Doublette

HORAIRES

RECONDITIONNEMENT A CHAQUE TOUR

Samedi 5 Septembre	8h50 – 12h15	Poule A (10 équipes)
Samedi 5 Septembre	13h05 – 16h30	Poule B (10 équipes)
Samedi 5 Septembre	17h20 – 20h45	Poule C (10 équipes)
Dimanche 6 Septembre	8h30 – 11h00	Equipes classées 21 à 30
Dimanche 6 Septembre	11h50 – 14h20	Equipes classées 11 à 20
Dimanche 6 Septembre	15h10 – 17h40	Equipes classées 1 à 10

INDEMNITES

Les classements sont calculés sur l'ensemble des 14 parties

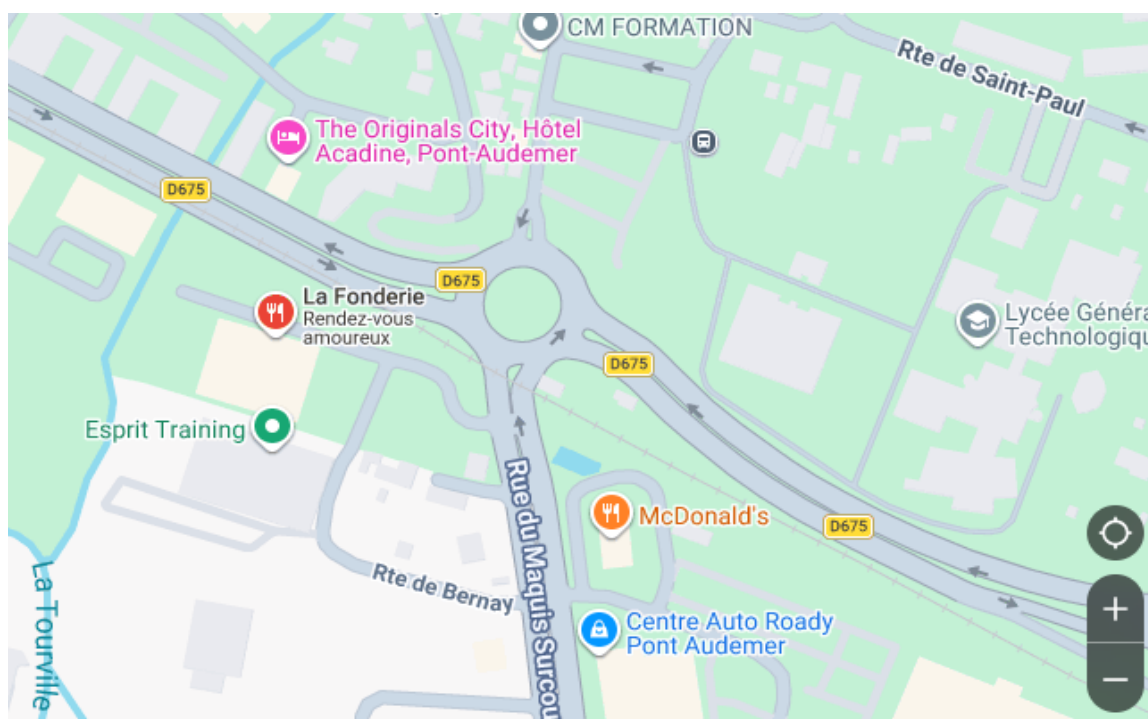
1 ^{ère} 250,00 €	2 ^{ème} 200,00 €	3 ^{ème} 160,00 €
4 ^{ème} 140,00 €	5 ^{ème} 110,00 €	6 ^{ème} 110,00 €
7 ^{ème} 100,00 €	8 ^{ème} 100,00 €	9 ^{ème} 90,00 €

BILAN FINANCIER

Dépenses		Recettes	
Indemnités	1 260,00 €	Engagements (30 x 160,00 €)	4 800,00 €
Frais de parties (840 x 3,80 €)	3 192,00 €	Sponsoring	102,00 €
Organisation	360,00 €		
Arbitrage	90,00 €		
Total	4 902,00 €		4 902,00 €

Renseignements et inscriptions :

Philippe Sionville : 📞 06 88 39 58 48 📧 sionville.philippe@orange.fr
655, rue de la Mésangère – 27800 SAINT-VICTOR-D'EPINE



Règle pour l'attribution des Poules du Samedi :

Cette règle est une règle globale mais nous étudions tous les cas particuliers

- D < 100 km : Poule A
- 100 < D < 250 : Poule B
- D > 250 km : Poule C

BOWLING LA FONDERIE

**60, rue du Maquis Surcouf
27500 PONT-AUDEMER**

☎ 02 79 025 025

<https://www.lafonderie.live/>

💻 contact@lafonderie.live